

## IMPRESSION UNIVERSELLE

Impression acrylique multi-suppôts, opacifiante et  
adhérente



### DESTINATION

BATIR IMPRESSION UNIVERSELLE s'utilise sur les murs et les plafonds des pièces sèches. Les supports adéquats sont : plâtre, plaques de plâtre, enduits de préparation, béton, parpaings, briques, PVC, boiseries, métal recouvert d'un primaire antirouille, anciennes peintures adhérentes convenablement lessivées.

### PROPRIÉTÉS

- Super opacifiante
- Bloque et régule les fonds
- Haute adhérence
- Recouvrable par toutes peintures

### MISE EN ŒUVRE

Elle devra se faire conformément au DTU 59.1.

### PRÉPARATION

- Le fond doit être sec, propre et non gras.
- Éliminer par lessivage, grattage ou brossage toute trace de peinture sale, écaillée ou cloquée.
- Les supports très lisses seront légèrement dépolis à l'abrasif fin.
- Les supports métalliques seront protégés par un primaire antirouille.

## APPLICATION

- Bien mélanger avant application.
- Sur fonds cohérents, appliquer une couche.

Ne pas appliquer par température inférieure à 5°C et supérieure à 30°C, par humidité relative ambiante supérieure à 80 %.

## DILUTION

Diluant : Eau Dilution brosse-rouleau : 0 à 3 %. Dilution pistolet : 5 à 7 %.

## CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

ASPECT DU FILM Mat	LIANT Résine acrylique	RENDEMENT 9 à 11 m <sup>2</sup> /L en fonction du support à traiter.
BRILLANT SPECULAIRE Inférieur à 5 sous 85°	DENSITÉ 1,59	CONSERVATION En emballage d'origine (non ouvert) : 24 mois À l'abri de la chaleur, du gel et de l'humidité
TEINTES Blanc	SECHAGE (à 23°C, H.R. :50 %) • Hors poussières : 20 min • Sec : 30 min • Recouvrable : 6 h	EXTRAIT SEC En poids : 63 %. En volume : 41 %.
CONDITIONNEMENT 1 litre, 5 litres et 15 litres.		

## CARACTÉRISTIQUES RÉGLEMENTAIRES

CLASSIFICATION NF T 36-005 - Famille I classe 7b2
HYGIÈNE ET SÉCURITÉ Merci de consulter notre fiche de données de sécurité
RÈGLEMENTATION COV Valeur limite UE pour ce produit (cat A/g) : 30 g/l. Ce produit contient moins de 5 g/l de COV.
DÉCHETS Ne pas jeter l'emballage et les résidus à l'égout, dans la nature ou avec les ordures ménagères. Contactez les services locaux pour les modalités d'élimination des déchets de peintures selon la réglementation en vigueur.



\*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

La présente fiche technique annule et remplace toute version antérieure. L'évolution de la technique étant permanente, nous recommandons à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont indicatifs. Ils doivent être adaptés à la nature et l'état des fonds à peindre. Les données de cette fiche sont valables pour le produit blanc.